



COMMUNIQUE DE PRESSE – 17 février 2010

VERTARIS, un nouvel acteur au cœur de la croissance verte

VERTARIS, un futur leader de la valorisation de déchets papier en Europe

La société VERTARIS, conduite par François Vessière, Emmanuel Arcondara et Jean Carlos Fernandes, relance l'industrie papetière en Isère en créant une nouvelle activité de production de 120,000 tonnes-an basée sur le recyclage de papiers usagés.

Tirant le meilleur parti d'un outil industriel équipé de technologies vertes de désencrage respectant l'environnement, VERTARIS ambitionne de s'affirmer rapidement comme un leader européen de la fabrication de papiers graphiques haut de gamme 100% recyclés : papier A4 et papier offset pour magazines et supports publicitaires. De plus, avec le lancement dans un an d'une ligne de produits recyclés destinés au marché de la construction, VERTARIS s'organisera autour de trois activités :

- la production et la vente de papiers 100 % recyclés blanc pour des applications bureau et magazine, un marché de niche en forte croissance de l'ordre de 10% par an en raison d'un taux de pénétration du « recyclé » très faible de l'ordre de 10% (contre près de 80% pour le papier journal par exemple) ;
- la production et la vente de pâte à papier marchande 100 % recyclée, sur un marché fortement demandeur, en particulier sur les qualités extra blanc que seule une unité de désencrage de haute performance telle que celle de Vertaris, permet d'adresser ;
- la production et la vente de matériaux d'isolation pour la construction et la rénovation de bâtiments, également un marché porteur où les matériaux à base de produits recyclés combinent des propriétés thermiques et environnementales supérieures aux solutions traditionnelles.

VERTARIS, une opération menée conjointement par des acteurs publics et privés

Sans les efforts combinés des fondateurs et des partenaires publics et privés, le projet n'aurait pas abouti et les actifs auraient été démantelés.

Le premier contact entre les fondateurs et les investisseurs s'est fait grâce à Recupyl, société innovante de recyclage de batteries par voie hydro-métallurgique, qui avait été incubée par l'Institut National Polytechnique de Grenoble dont M. Vessière est administrateur, et dans laquelle le fonds Aloe Environnement avait investi. Animés d'une motivation commune, les managers, les investisseurs et les équipes opérationnelles ont travaillé ensemble pendant près d'un an pour lever tous les obstacles, et construire un projet industriel, commercial et humain ambitieux.

Les actionnaires de la société Vertaris sont les trois managers fondateurs et des investisseurs financiers privés. Le financement en fonds propres a été structuré par les deux chefs de file, Aloe Environnement 2 et Demeter 2, fonds d'investissements spécialisés dans les domaines de l'environnement, suivis par le fonds de capital risque Rhône Dauphiné Développement abondé par les industriels régionaux, Aloe Environnement 2 étant majoritaire dans l'opération.

La communauté du Pays Voironnais et le Conseil général de l'Isère ont apporté leur contribution à la structuration financière, avec l'acquisition des terrains et des bâtiments de l'usine de Voreppe, d'une superficie de 15 hectares dont 7 couverts.

Huit banques ont également souhaité accompagner la société VERTARIS en finançant son activité sur le long terme, sous la coordination de BNP Paribas : Banque Populaire, Crédit Agricole, SOMUDIMEC avec le Crédit Coopératif, HSBC, LCL, Palatine et Société Générale.

Le projet a reçu également, depuis le début, le soutien des pouvoirs publics tant au niveau national que régional – préfecture et communauté de commune, qui s'est notamment traduit au niveau économique au travers des garanties Oséo et du financement du Fonds National de Revitalisation des Territoires. La Région Rhône-Alpes a également apporté son soutien en attribuant une subvention d'investissement.

Avec le soutien de l'ensemble des acteurs privés et publics, ce sont en tout près de 23 M€ qui ont été engagés pour relancer l'usine de Voreppe et démarrer VERTARIS, qui a déjà créé 80 emplois et prévoit d'atteindre un effectif de 140 salariés en fin d'année.

VERTARIS s'inscrit dans une logique de développement durable

Au delà même de son activité principale et de sa volonté de participer au dynamisme industriel de la région, VERTARIS s'inscrit pleinement dans une logique de développement durable. La matière première issue à 100% du recyclage et de la collecte locale ainsi qu'un processus industriel excluant le transport de site à site ou les rejets dangereux pour l'environnement (notamment le chlore), permettent d'afficher un bilan environnemental plus satisfaisant que celui de l'industrie papetière classique. A moyen terme, cette volonté se traduit par un projet de centrale biomasse visant à transformer les boues de process en chaleur et électricité.

Contact presse

VERTARIS

Dominique Le Disqué – dledisque@inter-activ.eu

Contact presse

ALOE PRIVATE EQUITY

Mathieu Goudot – mathieu.goudot@aloe-group.com

Contact presse

DEMETER PARTNERS

Louise Bailey – louise.bailey@demeter-partners.com

Contact presse

RHONE DAUPHINE DEVELOPPEMENT

Gilles Ramillon - g.ramillon@somudimec.fr

<u>Comité de direction</u>		François Vessière (Président), Emmanuel Arcondara et Jean Carlos Fernandes
<u>Comité de surveillance</u>		Jean-Pascal Tranié (Président), Sophie Paturle (Vice-présidente), Mathieu Goudot

Investisseurs

Aloe Private Equity	Jean Pascal Tranié et Mathieu Goudot
Demeter Partners	Sophie Paturle et Bastien Gambini
Rhône Dauphiné Développement	Gilles Ramillon et Lionel Candy

Conseils juridiques

Cabinet Landwell & associés	Laurence Sallard et Laurent Conio
Cabinet Fried Frank	David Chijner et Madeleine Fabre
Cabinet Brunswick & associés	Philippe Beauregard

Banques

BNP Paribas (teneur de plume)	André Escande et Thibault Jourda
Banque Populaire	Maryse Magliocco, Pascal Marchetti et Patrick Vaudey
Crédit Coopératif	Gaétan de Chanterac et Nicolas Voute
Crédit Agricole	Hervé Clavel et Emmanuel Barras
HSBC	Joëlle Barreto et Olivier Dardilhac
LCL	Romain Revel et David Hoff
Palatine	Yves Cecillon et Aude Finchelstein
Société Générale	Jean-Alain Proust, Jean-François Mazure, Jean-Paul Demade

Oséo

François Drouin et Laurent Bouquerel

Région Rhône-Alpes


Hélène Blanchard et Renaud Bonamy

A propos d'ALOE PRIVATE EQUITY :

Aloe Private Equity est une société de gestion créée en 2004 par Jean-Pascal Tranié et Vivek Tandon, ayant à date 175 millions d'euros sous gestion, entièrement dédiés aux secteurs de l'environnement, des énergies propres et plus généralement du développement durable. Aloe vise à créer de la valeur pour ses actionnaires au travers d'investissements actifs dans des entreprises œuvrant pour préserver, améliorer ou restaurer de manière globale l'environnement en Europe, mais également en Inde et en Chine où la société est implantée depuis sa création. Aloe a notamment accompagné, le plus souvent dès leur création, des sociétés dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, le recyclage et l'agriculture raisonnée. Parmi celles-ci figurent Greenko (désormais leader alternatif des énergies renouvelables en Inde cotée à la bourse de Londres), Polygenta (cotée à la bourse de Bombai), Recupyl (précitée), Agrogénération (en voie d'introduction sur Alternext), etc.

Pour en savoir plus : www.aloe-group.com

A propos de DEMETER PARTNERS :

Demeter Partners, société de gestion indépendante, gère deux fonds de capital investissement totalisant 308 M€, dédiés aux PME des secteurs des éco-industries (eau, déchets, sites pollués ...) et éco-énergies (énergies renouvelables, efficacité énergétique, bâtiments verts ...). L'équipe de DEMETER PARTNERS comprend 21 personnes dont cinq partners qui accompagnent activement les entreprises dans lesquelles ils investissent. DEMETER PARTNERS a notamment accompagné Solairedirect, Burgeap, Trez et Vergnet. Véritablement européenne, DEMETER PARTNERS dispose aujourd'hui d'un bureau à Paris, Madrid et Berlin. Les deux fonds (DEMETER et DEMETER 2) sont sponsorisés par la CAISSE DES DEPOTS et l'IFP et souscrits par vingt investisseurs institutionnels parmi lesquels CARDIF, ROBECO, CM CIC, CNP Assurances, Predica, mais également de nouveaux investisseurs : FEI, Neotec, Pictor, Total, Dalhia, GDF Suez, Actys 2, Crédit Coopératif et AXA.  Le Fonds Demeter 2 est soutenu par l'Union Européenne à travers « le programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation » (CIP).

Pour en savoir plus : www.demeter-partners.com

A propos de RHÔNE DAUPHINE DEVELOPPEMENT :

Rhône Dauphiné Développement est une société de capital risque créée il y a 20 ans à l'initiative des chefs d'entreprises de l'Isère et du Rhône. A ces industriels se sont jointes différentes banques locales, la Caisse des Dépôts et Somudimec, autre établissement de crédit créé par les industriels de l'Isère et qui a apporté sa garantie aux concours moyen terme du Crédit Coopératif pour les financements moyen terme, et son contrat d'affacturage Somufactor à la Société VERTARIS. La Société Rhône Dauphiné Développement est d'ailleurs gérée par Somudimec.

Depuis sa création, Rhône Dauphiné Développement a participé à plus de 250 opérations d'augmentation de fonds propres. Elle réalise soit des opérations seule soit en partenariat avec d'autres fonds de capital investissement, comme c'est le cas avec le Fonds Demeter pour le dossier TREZ.

Elle vient de participer récemment à la reprise de ECM à Grenoble (ECM Technologies) et à la création de KALRAY (nanotechnologies).

Pour en savoir plus : www.somudimec.fr